

*Questions orales*

**L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports):** Je le répète, madame la Présidente, le rapport du Bureau de la sécurité des transports du Canada pour 1989 montre qu'en fonction des statistiques, il y a eu une amélioration marquée de la sécurité aérienne au Canada dans les années 80. Je pense que tous les types d'avion sont très importants en matière de sécurité aérienne, car les gens prennent toutes sortes d'avions.

• (1140)

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Madame la Présidente, manifestement, le ministre ne comprend toujours pas; peut-être qu'il compte sur certains de ces mêmes hauts fonctionnaires pour lui transmettre des statistiques qui montrent que tout va très bien, plutôt que les chiffres réels.

Je voudrais porter à l'attention du ministre une affiche publiée par la Direction des programmes de la sécurité aérienne du ministère des Transports et qui est accrochée dans tous les hangars d'aéronefs et bureaux du pays. On y dit ce qui suit: «Si vous croyez que la sécurité aérienne coûte cher, essayez un accident!»

Compte tenu de ces nouvelles données, dont il n'avait pas connaissance, semble-t-il, au sujet du nombre d'accidents commerciaux et l'augmentation de 34 p. 100 depuis 1984, va-t-il maintenant sortir de son inertie et nommer d'autres inspecteurs de la sécurité, qu'il s'agisse des dix mentionnés aujourd'hui ou des 70 postes vacants à l'heure actuelle dans tout ce secteur, et entend-il prendre des mesures aujourd'hui pour bien montrer qu'il va s'assurer que les transports aériens sont sûrs au Canada?

**L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports):** Madame la Présidente, je pense que la personne qui peut donner le meilleur témoignage à ce sujet est celle qui vient de terminer deux années d'enquête et qui a déposé son rapport il y a deux semaines.

Au cours d'une entrevue qu'il a accordée ce matin au canal *Newsworld* de la Société Radio-Canada, le juge Moshansky a déclaré: «Je reconnais que les systèmes d'aviation canadiens sont sûrs.» Il est vrai que nos systèmes comptent parmi les plus sûrs du monde. Cependant, cela ne veut pas dire qu'ils sont parfaits. Il faut également se rappeler que cette enquête portait sur un accident survenu à un moment bien précis. Chose certaine, le ministère prend des mesures constructives pour corriger

une bonne partie des lacunes relevées durant l'enquête et il en va de même du transporteur en question.»

Je le répète, nous avons mis en place une équipe de mise en oeuvre formée de 20 personnes qui examinera les 191 recommandations du rapport.

**Mme Catherine Callbeck (Malpègue):** Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Le gouvernement étudie actuellement une proposition visant à remplacer les contrôleurs de la circulation aérienne par des spécialistes de l'information de vol dans les petits aéroports comme Charlottetown. Les pilotes et les contrôleurs de la circulation aérienne ont condamné cette proposition pour des raisons de sécurité.

À la lumière du rapport incriminant d'hier sur l'accident aérien de Dryden, est-ce que le ministre pourrait s'engager à maintenir les contrôleurs de la circulation aérienne dans les petits aéroports? Va-t-il mettre un terme aux mesures d'économie qui sont aux dépens de la sécurité?

**L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports):** Madame la Présidente, une de nos premières tâches, en tant que gouvernement de ce pays, est d'être financièrement responsable sans mettre en péril la sécurité des personnes à bord des avions. C'est pour cette raison que nous dépensons plus de 1,5 milliard pour automatiser notre système de sécurité. Parallèlement, nous consultons le secteur aérien au sujet de ce que nous devrions faire avec un certain nombre de SIV et de tours de contrôle. Les consultations ne sont pas terminées, mais lorsqu'elles le seront, nous déciderons.

**Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest):** Madame la Présidente, le refus du ministre de reconnaître qu'il y a un problème est révoltant, à un moment où le rapport sur l'écrasement de Dryden contient toute une litanie d'averissements répétés disant qu'il n'y avait pas suffisamment de personnel pour garantir la sécurité aérienne.

Mon collègue de Hamilton—Ouest avait d'ailleurs fait une mise en garde de ce genre à la Chambre des communes, en 1990, dans un rapport sur le budget du gouvernement qui disait que les compressions dans les domaines de la formation, de l'application des règlements et des inspections augmenteraient les risques pour le public. Le ministre disait à cette époque: «Nous ne négligerons jamais la sécurité.»

Le ministre admettra-t-il enfin que la sécurité a été négligée? Annoncera-t-il à la population canadienne ce qu'il a l'intention de faire pour rétablir un niveau adéquat de sécurité?

**L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports):** Madame la Présidente, tous les ministres des Transports depuis